

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
 Business Center
 Immatriculée à DUBAÏ
 LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
 Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-1007
Facture Date	6 mai 2025
Date échéance	2 décembre 2025
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Marie Josee BELZUNG
mj.belzung@free.fr

Retrouvez les photos de votre chambre au RITZ CARLTON ABU DHABI GRAND CANAL [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre au MANDARIN ORIENTAL DUBAI [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels CIEL DUBAI MARINA VIGNETTE COLLECTION 4 nuits chambre premium club demi pension incluse RITZ CARLTON ABU DHABI GRAND CANAL 5 nuits chambre double club petits déjeuners inclus + repas du nouvel an inclus MANDARIN ORIENTAL DUBAI 5 nuits chambre supérieure club petits déjeuners inclus 26 décembre 2025 au 9 janvier 2026 2 adultes	14 860,00 €	14 860,00 €

Sous Total	14 860,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-14 860,00 €
Total à payer	0,00 €

TAXE À RÉGLER AUX HÔTELS DIRECTEMENT 20 AED PAR NUIT

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de

modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

payé